

10e assemblée régulière du 39e conseil d'administration

Avis de convocation

Tenue le 6 mars au A-4010 à 17h30

Rédigée le 27 février 2019

ASSOCIATION
ÉTUDIANTE
DE L'ÉTS



Ordre du jour

- 1.** Ouverture
- 2.** Procédures
 - 2.1. Présidence
 - 2.2. Ordre du jour
 - 2.3. Procès-verbaux
- 3.** Informations
- 4.** RACÉ
- 5.** La planète s'invite à l'université
- 6.** Règlements généraux
- 7.** Clinique médicale
- 8.** Varia
- 9.** Levée

Avis de motion

Informations

Considérant la volonté de l'entreprise RED de faire une présentation sur l'avancement de leur plateforme pour la session d'automne 2018.

Que Mehdi Fichtali tienne un point d'information de 10 minutes suivi d'une période de question de 10 minutes sur le sujet : Post mortem de la session d'automne.

RACÉ

Considérant que le RACÉ doit attribuer un total de 97 938.16 \$ pour cette année;

Considérant les trois réunions du comité du RACÉ qui ont eu lieu;

Considérant que les clubs étudiants membres du comité ont étudié les demandes budgétaires des autres clubs membres pour l'année 2018-2019 et qu'ils ont pris position;

Considérant qu'une analyse du respect des éléments de visibilité de l'AÉÉTS a été faite par le responsable RACÉ et Nicolas Crevier;

Que l'on adopte la répartition financière suivante:

Répartition finale

Ace \$ 0
Baja \$ 9 368,41
Canoë \$ 4 000,00
Capra \$ 1 454,68
Rafale \$ 4 916,59
Conjure \$ 5 000,00
Chinook \$ 7 041,30
Dronolab \$ 5 000,00
Eclipse \$ 14 764,09
Evolution \$ 0
Formule \$ 12 692,46
GeniAle \$ 2 407,47
Hercule \$ 1 753,91
Omer \$ 4 410,59
Quiets \$ 6 243,99
Rockets \$ 4 315,92
Sonia \$ 9 298,86
Walking \$ 5 269,89

La planète s'invite à l'université

Considérant les changements climatiques, leurs causes et leurs conséquences. Considérant l'ampleur et les motivations du mouvement "La planète s'invite à l'université".

Que l'AÉÉTS prenne position en faveur du mouvement "La planète s'invite à l'université".
Que l'AÉÉTS communique activement à la population étudiante de l'ÉTS en faveur des actions du mouvement.

Pièce jointe (indicative): Argumentaire de grève du mouvement la planète s'invite à l'université

Règlements généraux

Considérant la demande de modification de plusieurs articles des règlements généraux;
Considérant que cette demande vient du Conseil d'administration;

Que l'on adopte la version 1.5.2 du Volume I - Statuts et règlements de la charte de l'AÉÉTS;

Pièce jointe :

Volume I - Statuts et règlements 1.5.2

Clinique médicale

Considérant la résolution de l'assemblée générale AG-2018-07-04_39_001_6.1;

Considérant l'offre d'entente de la CDRQ en pièce jointe;

Considérant que l'AÉÉTS ne possède pas les ressources et l'expertise pour faire une étude de préfaisabilité;

Considérant que l'étude menée par la CDRQ permettra au CA et à l'AG de prendre des décisions éclairées et juste;

Considérant que la CDRQ a l'expertise pour l'établissement de coopérative de santé au Québec;

Considérant que la partie B de l'offre de service peut changer en fonction des possibilités de partenariat avec l'ASEQ;

Que l'on accepte la partie A de l'Étude de préfaisabilité de la CDRQ tel que présenté dans l'offre de services ci-joint.

Pièce jointe : offre_service_coop_santé_ETS_25_fév_2019.pdf